



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Europe - Catalogne

Question écrite n° 2706

## Texte de la question

M. Grégory Besson-Moreau alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les suites de la situation politique en Catalogne. En effet, qu'une région d'Espagne et surtout la Catalogne puisse être indépendante, cela suppose d'une certaine manière la fin de ce qu'est l'Europe parce que l'Europe est une union d'États-nations. Il aimerait connaître sa position sur le problème catalan car l'unité de l'Europe doit être absolument préservée tant la France a besoin d'Europe pour continuer à être un grand pays.

## Texte de la réponse

Comme elles ont eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, et sans s'immiscer dans ce qui relève des affaires intérieures espagnoles, les autorités françaises sont attachées à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Espagne. Le strict respect de l'Etat de droit espagnol et des règles constitutionnelles qui le structurent constitue un préalable indispensable pour retrouver le chemin du dialogue. C'est pour cette raison que la France n'a pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance illégale qui a été votée par le Parlement catalan. La France a confiance dans la capacité de la démocratie espagnole à surmonter les difficultés actuelles, comme le démontre la tenue prochaine d'élections, le 21 décembre 2017. Toute action portant atteinte à l'organisation institutionnelle et juridique d'un de ses Etats-membres fragilise l'Union européenne, qui est fondée sur les valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect du droit.

## Données clés

**Auteur :** [M. Grégory Besson-Moreau](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2706

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 novembre 2017](#), page 5385

**Réponse publiée au JO le :** [5 décembre 2017](#), page 6156